



BULLETIN MUNICIPAL 2010

FERRIERES D'AUNIS

JOYEUSES FÊTES
ET BONNE ANNEE 2011

SOMMAIRE

Page 2

Sommaire et édito du maire

Page 3

Finances 2010 de la commune

Page 4

Etat civil 2010.

Page 5

Délibérations prises par le Conseil Municipal

Page 6

Analyses de l'eau potable

Page 7

Des Frelons asiatiques à Ferrières... Suite.
Carrefour Market. Containers poubelle.

Page 8

Le DPE ? Qu'est ce que c'est ?

Page 9

Plan de Circulation.

Page 10-11

A la découverte du village

Page 12

La machine à Remonter le Temps.
Le Conciliateur de justice.
Ligne de bus Courçon—La Rochelle

Page 13

Informations du village, vie associative.

Page 14

Informations du village, vie associative.

Page 15

Informations générales

Page 16

Publicités

L'EDITO DU MAIRE

L'année 2010 se termine avec une timide reprise de l'activité suite à la crise, et d'un début d'hiver qui commence mal avec la neige et le froid.

La tempête Xynthia a accentué le malaise en mettant des gens dans la peine par la perte d'un être cher, ou de leur maison.

Tout ceci n'a pas amélioré la situation des finances en général car tous les fonds disponibles ont été mobilisés pour remettre en état les digues et les routes au détriment d'autres travaux prévus sur le département et dans les communes, ce qui entraîne moins d'aide à l'investissement et baisse des dotations dans notre commune.

L'année 2010 s'est passée sans investissements importants pour éviter le recours à l'emprunt. Nous avons cependant réalisé :

- L'entretien de la voirie pour 10 000 euros.
- La future salle de mariage à hauteur de 10 000 euros.
- L'entretien courant des bâtiments également pour 10 000 euros.

Les travaux de ces deux derniers postes sont effectués par le personnel communal.

- L'effacement des réseaux France Télécom pour un montant de 52 000 euros.

Par contre, le chantier d'enfouissement de l'éclairage public traine en longueur.....

Cela fait maintenant deux ans qu'il est commencé et toujours inachevé, ce qui cause beaucoup de désagréments aux riverains.

J'ai engagé plusieurs recours auprès de l'entreprise et du syndicat d'électrification afin que tous soient raccordés aux réseaux souterrains, et que l'éclairage public fonctionne à la fin 2010, avec les nouveaux lampadaires dont, les prises pour les décorations de fin d'année ont été oubliées ...!!

Pour ce qui concerne la remise en état des rues suite à ces travaux, elle est prévue pour début 2011.

Au cours de la réunion de conseil du 13 avril, une commission SIVOS a été créée pour étudier l'éventualité de quitter le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire qui coûte de plus en plus cher à la commune car la répartition de son financement ne correspond plus à la réalité.

En fin d'année la commission voirie s'est réunie pour élaborer un plan de circulation dans le village, beaucoup d'usagers se plaignant de stationnements déraisonnés qui occasionnent une gêne permanente à la libre circulation. Un plan de circulation est proposé dans ce bulletin et un cahier de doléances est à votre disposition en mairie jusqu'au 31 janvier pour d'éventuelles remarques avant qu'une décision ne soit prise en réunion de conseil.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2011.

Pour célébrer la nouvelle année, je vous donne rendez-vous le vendredi 7 janvier 2011 à 19h à la salle des fêtes.

Bernard BESSON, Maire de Ferrières d'Aunis.

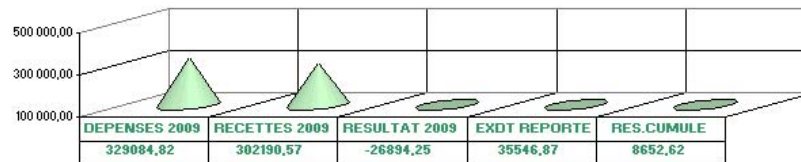


FINANCES 2010

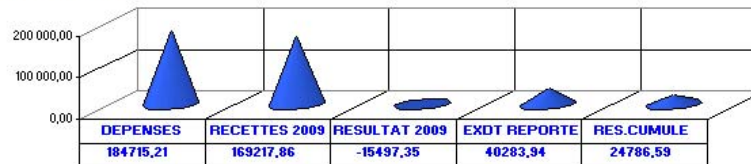
Compte administratif 2009

Après examen il en ressort un résultat cumulé positif de 8 652,62 € qui sera repris sur le budget 2010 au compte 002. Le total des recettes en section d'investissement est de 169 217,86 € et de 302 190,57 € en section de fonctionnement. Le total des dépenses est de 184 715,21 € en section d'investissement et de 329 084,82 € en section de fonctionnement. Le compte administratif de l'exercice 2009 a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal le 13 Avril 2010.

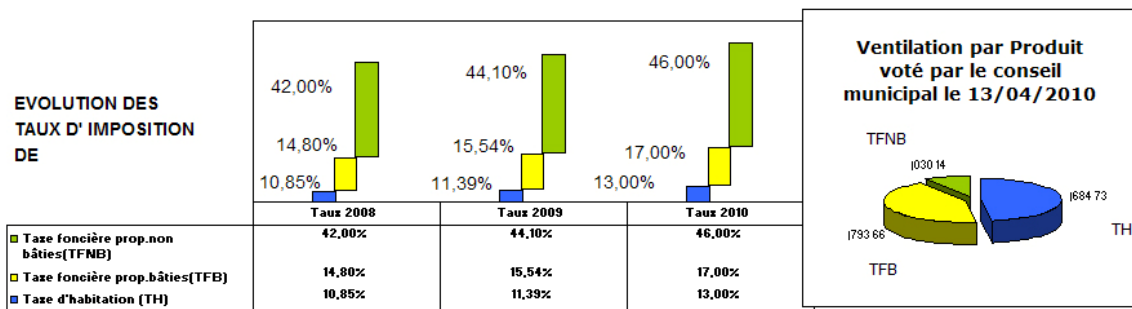
SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D' INVESTISSEMENT



Fiscalité 2010



Budget primitif 2010

Après en avoir délibéré le 13 Avril 2010 le conseil municipal a voté par 11 voix pour et 1 abstention le budget primitif pour l'exercice 2010 suivant la présentation générale ci-dessous:

Section de fonctionnement

DEPENSES	€	RECETTES	€
011 Charges à caractère général	86 565,42	13 Atténuations de charges	600,00
012 Charges de personnel	117 780,00	70 Produits services	16 980,00
65 Autres charges de gestion cour.	166 500,00	73 Impôts et taxes	198 560,00
66 Charges financières	9 500,00	74 Dotation participation	128 252,80
67 Charges exceptionnelles	500,00	75 Autres produits	17 800,00
023 Virt.à la section d'investissement	7 000,00	042 Op.d'ordre transfert entre secti	17 000,00
TOTAL	387 845,42	002 Excédent reporté	8 652,62
		TOTAL	387 845,42

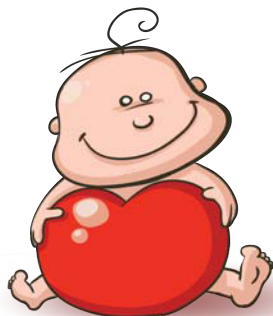
Section d'investissement

DEPENSES	€	RECETTES	€
16 Emprunts et dettes assimilées	43 950,00	10 Dotations,fonds divers et résery	35 800,00
21 Immobilisations corporelles	23 410,62	13 Subventions d'investissment re	6 669,00
040 Op.d'ordre transfert entre section	17 000,00	21 Immobilisations corporelles	10 105,00
041 Opérations patrimoniales	6 547,10	041 Opérations patrimoniales	6 547,10
		021 Virt.de la section de fonctionne	7 000,00
		001 Solde d'exécution sect.d'invest	24 786,62
TOTAL	90 907,72	TOTAL	90 907,72

ETAT CIVIL 2010

Félicitations aux heureux parents de

Charlie Bachelier né le 9 janvier
Zackary Bochin né le 20 février
Elisa Picaud- -Viennet née le 20 mars
Eva Genin- -Poulteau née le 23 avril
Sarah Bateau née le 17 mai
Noam Jean-Auguste né le 29 juillet
Wyatt Bateau né le 18 octobre
Brady Willieme né le 19 novembre



Tous nos vœux de bonheur à :

Sylvie Pouliquen et Rudy Mabilat.
 Morane Matifas et Romain Rousseau.
 Claude Siguret et Antoine Markiewicz
 Isabelle Banet et Bernard Goujon
 Bernadette Roustit et Dominique Regnier
 Nathalie Mercier et Pascal Serier
 Jennifer Ihlé et Christophe Gourvès.
 Maryline Roy et Ludovic Labet



Ils nous ont quittés,

Chantal Jean.
 Robert Geneviève.

Horaires garderie périscolaire

7h30 à 8h35 ————16h à 19h
 Le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
 Renseignements TEL: 05.46.68.01.16

Horaires du SIVOS

Les lundi et mardi
 De 9h15 à 13h00
 De 14h00 à 17h00

Le jeudi matin
 De 9h15 à 12h00

9, rue gâtine 17540 Le gué d'Alleré
 Tél. et Fax : 05.46.68.01.16

Horaires d'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Les lundi - mardi - jeudi - vendredi et
 samedi matin de 9h00 à 12h30.

HORAIRES DE FIN D'ANNÉE

Pour les fêtes de fin d'année, la mairie sera
 fermée :

**du jeudi 23 décembre
 au mardi 28 décembre inclus**

JOYEUX NOEL A TOUTES et A TOUS

LUD ELEC 17
 Electricité générale
 Climatisation
 Automatisation
 Antenne

30 bis rue de la Croix de Paille - 17170 FERRIERES D'AUNIS

06 31 59 45 67
 mail : ludelec17@club-internet.fr

DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

JANVIER

Convention ATESAT 2010 avec la DDE

Extension du réseau d'Eclairage Public rue du Moulin (2 candélabres) pour un montant de 4959€ TTC dont la moitié est à la charge de la commune.

Révision des statuts du SIEAGH du curé

Modification des statuts de la CDC

Charte terre saine « commune sans pesticides »

MARS

Mise en place du site de la commune

Tenue du bureau des élections européennes

Création et statut du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique : pompiers)

AVRIL

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion Communal 2009

Affectation du résultat

Vote des taux

Vote du Budget communal 2010

Renégociation du prêt relais

Désignation des délégués du SIVU

Annulation de la partie du règlement intérieur des statuts de la CDC

Vente de la parcelle ZK7 pour un montant de 18 484€ à la CDC de Courçon

JUIN

Choix de l'entreprise Patrick Gay pour le remplacement des fenêtres de la mairie d' un montant de 8 296€ TTC

Choix de l'entreprise Eiffage pour un revêtement voirie d' un montant de 7 270€ TTC

Organisation du 14 juillet

Délégation de compétence pour signature contrat d'adhésion

JUILLET

Choix de l'entreprise Aunis Electricité pour les travaux d'électricité d'un montant de 4 550€ TTC

Achat de 23 containers poubelles pour un montant de 42,40€ les 120l et 56.65€ les 240l.

AOUT

Répartition des subventions aux associations

Choix du traiteur Arsonneau pour un prix de 27€ par repas du 11 novembre

Plan communal de Sauvegarde

Choix de l'entreprise R. MELIN pour l'achat de matériaux pour la salle des mariages d'un montant de 3 760€ TTC

Décision de signature d'une convention avec le SDIS

OCTOBRE

Demande de l'association des loisirs ferrangeois pour que l'Informatique de la bibliothèque soit en état de fonctionnement, demande identique de la mairie

Attribution de l'indemnité au nouveau receveur municipal

Subvention d'un montant de 200€ pour l'achat de livres par la bibliothèque

Décision de réunir les 4 maires du RPI en vue de la dissolution du SIVOS

Suppression de l'abattement de la taxe d'habitation

Analyses de l'EAU POTABLE

Analyses réalisées le 12 novembre 2010.

Résultats de la recherche			
Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L		≤ 0,1 mg/L
Aspect (qualitatif)	0 qualit.		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Chlore libre (1)	0,09 mg/LCl ₂		
Chlore total (1)	0,35 mg/LCl ₂		
Conductivité à 25°C	578 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Couleur (qualitatif)	0 qualit.		
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Nitrates (en NO ₃)	6 mg/L	≤ 50 mg/L	
Odeur Saveur (qualitatif)	1 qualit.		
Température de l'air (1)	14 °C		
Température de l'eau (1)	14,4 °C		≤ 25 °C
Turbidité néphélométrique NFU	0,3 NFU		≤ 2 NFU
pH	8,05 unité _{pH}		≥6,5 et ≤ 9 unité _{pH}

Conformité	
Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des <u>références de qualité</u>	oui

Syndicat des eaux de Charente-Maritime.

Z.I. de l'Ormeau de Pied - B.P. 517 - 17119
Saintes Cedex.

Tél. 05 46 92 39 00 / Fax 05 46 92 39 04

E-mail. secretariat@syndicat-des-eaux-17.fr

<http://www.syndicat-des-eaux-17.fr>

R.E.S.E

Régie d'exploitation des services d'eau de la
Charente-Maritime

BP 551

17119 SAINTES Cedex

Tél. 05.46.92.39.00

<http://www.rese.fr>

DES FRELONS ASIATIQUES A FERRIÈRES D'AUNIS... Suite



Cette année encore des nids (3) de frelons asiatiques ont été découverts dès la chute des feuilles. Il est à craindre que cela s'amplifie dans les temps à venir.

Or, monsieur le préfet dans sa note de communication adressée aux maires le 22 mars 2010 informe que, concernant la destruction des nids: "il s'agit de pratiques commerciales qui doivent se dérouler conformément aux lois du marché". Les pompiers n'interviendront donc plus, sauf mise en danger des lieux publics (écoles par exemple).

La destruction des nids est donc à la charge des propriétaires, mais légalement rien ne les



obligent à s'investir dans ce sens. Les autorités comptent sur le civisme de tout un chacun ! Mais voilà il faut parler argent et là ça se complique car,

quand on sait que faire venir une société spécialisée en désinsectisation (plusieurs sociétés sont implantées à proximité, Benon, La Rochelle etc, ainsi que le GDSA 17 à Beurlay) peut coûter de 70 à 300 euros on comprend la gêne et l'embarras que cela entraîne.

La municipalité, consciente de la situation et guidée par la volonté d'éradication des frelons asiatiques sur son territoire, étudie une possibilité de convention avec le GDSA17 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Charente Maritime.)

Carrefour Market.

Comme vous l'avez sûrement constaté, les travaux ont débutés mi décembre.

L'ouverture du magasin est prévue pour l'été 2011. L'arrivée de ce commerce devrait générer une trentaine d'emplois. Les personnes désireuses de faire parvenir un CV, peuvent le déposer en mairie qui fera office de « boîte aux lettres ».

Conteneurs poubelles.

La municipalité a commandé, comme convenu, des conteneurs poubelles (verts et jaunes).

Les personnes ayant passées commande ont été averties dès la livraison. Quelques unités sont disponibles pour faire face à la demande.

Les conteneurs sont vendus à prix coûtant :

Le 120 Litres : 42.40 euro TTC

Le 240 Litres : 56.65 euro TTC

Pour infos complémentaires, contactez la mairie.

Pour des questions d'hygiène et afin d'éviter que les déchets ne se retrouvent sur la voie publique, il est souhaitable de mettre ses sacs poubelles dans des containers.



François RAUT
ARTISAN MAÇON
 ZA beaux vallons - rue du fief de l'étang
 06 20 59 23 76

**NEUF, RÉNOVATION,
COUVERTURE**

73 Rue de la Juillerie
 17170 FERRIÈRES D'AUNIS
Tél. : 05.46.01.91.08

TOP-ACTU

Actualités en Charente-Maritime

Economie Culture Politique Société Cinéma Sport Environnement

www.top-actu.com

LE DPE ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Diagnostic de Performance Énergétique.

En France, les bâtiments consomment plus de 40 % de l'énergie et produisent plus de 20% des émissions de gaz à effet de serre. Les pouvoirs publics relayés par le Grenelle Environnement se sont fixés un objectif ambitieux pour le secteur du bâtiment : diviser par 4 la consommation énergétique du parc résidentiel d'ici 2050.

Vous êtes locataire, propriétaire occupant ou bailleur ? Vous avez un projet d'achat ou de rénovation ? Un outil d'information, le **Diagnostic de Performance Énergétique** ou DPE, vous permet de mieux connaître votre logement.

Ce diagnostic, réalisé par des **professionnels certifiés**, est **obligatoire** lors de toute **mise en vente** ou **location** d'un logement. Il permet d'**estimer** la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de ce dernier et de **cibler** les travaux les plus efficaces pour y économiser l'énergie.

Quand le faire établir ?

- Lors de la vente d'un logement existant
Si vous vendez un logement, la fourniture d'un DPE est obligatoire.

Le DPE est établi aux frais du vendeur. Il doit être à la disposition de tout acquéreur potentiel dès que le logement est mis en vente. Il est annexé au compromis de vente, à la promesse de vente ou, à la rigueur, à l'acte de vente.

- Lors de la vente ou de la construction d'un logement neuf.

Pour une construction neuve, le maître d'ouvrage fait établir un DPE et le remet au propriétaire du bâtiment au plus tard à l'achèvement des travaux. Cette obligation est valable aussi lors de travaux d'agrandissement (surélévation, augmentation de surface supérieure à 150 m² ou à 30 % de la surface existante).

Si vous achetez sur plan, c'est le promoteur qui doit vous fournir le DPE, au plus tard quand vous prenez livraison du logement.

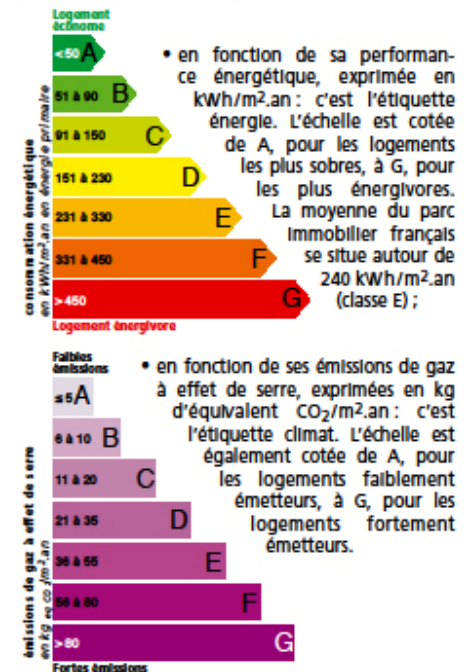
- Lors de la location d'un logement

Si vous cherchez à louer un logement, le propriétaire (public ou privé, qui fournit et paie le DPE), le notaire, ou l'agence de location, doit tenir le DPE à votre disposition.

Lors de la location (ou de son renouvellement), le DPE est annexé au contrat. Cette obligation ne s'applique pas à une reconduction tacite ou une cession de bail, à un échange de logement ni à une sous-location.

Deux étiquettes pour faciliter la lecture

Pour rendre ce constat plus lisible et situer l'état énergétique de votre logement, le DPE s'accompagne de deux étiquettes qui le classent :



Un diagnostic pour tous les bâtiments

Les bâtiments concernés par le DPE sont les maisons et les appartements, mais aussi tous les locaux tertiaires (bureaux, commerces, établissements scolaires, etc.).

Quelques exceptions existent néanmoins : certaines constructions provisoires, les bâtiments indépendants de moins de 50 m², les monuments historiques, certains bâtiments industriels, artisanaux ou agricoles, etc..

Un diagnostic pour tous les bâtiments

Les bâtiments concernés par le DPE sont les maisons et les appartements, mais aussi tous les locaux tertiaires (bureaux, commerces, établissements scolaires, etc.). Quelques exceptions existent néanmoins : certaines constructions provisoires, les bâtiments indépendants de moins de 50 m², les monuments historiques, certains bâtiments industriels, artisanaux ou agricoles, etc..

Laurence MERCIER

Coiffure Mixte à Domicile

Tél. 05 46 01 87 02
17170 FERRIÈRES
sur rendez-vous

Proposition d'un PLAN de CIRCULATION

La commission Voirie s'est réunie le 5 novembre et le 14 décembre dernier. Elle propose des modifications de sens de circulation et de stationnement sur la commune. Ainsi que des travaux de voirie pour améliorer la circulation de l'ensemble des Ferrangeoises et Ferrangeois.

Cette proposition sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Ci-contre le Projet du plan de circulation de La Commune .

Rue de la Gare. –VC 1-La rue sera interdite dans le sens SUD-NORD sauf pour les riverains. (Depuis l'intersection VC8-VC1, jusqu'à la route de Courçon-D116-). Un panneau « Interdit de tourner à gauche » sera installé au croisement du chemin agricole VC 7 et de la rue de la gare .

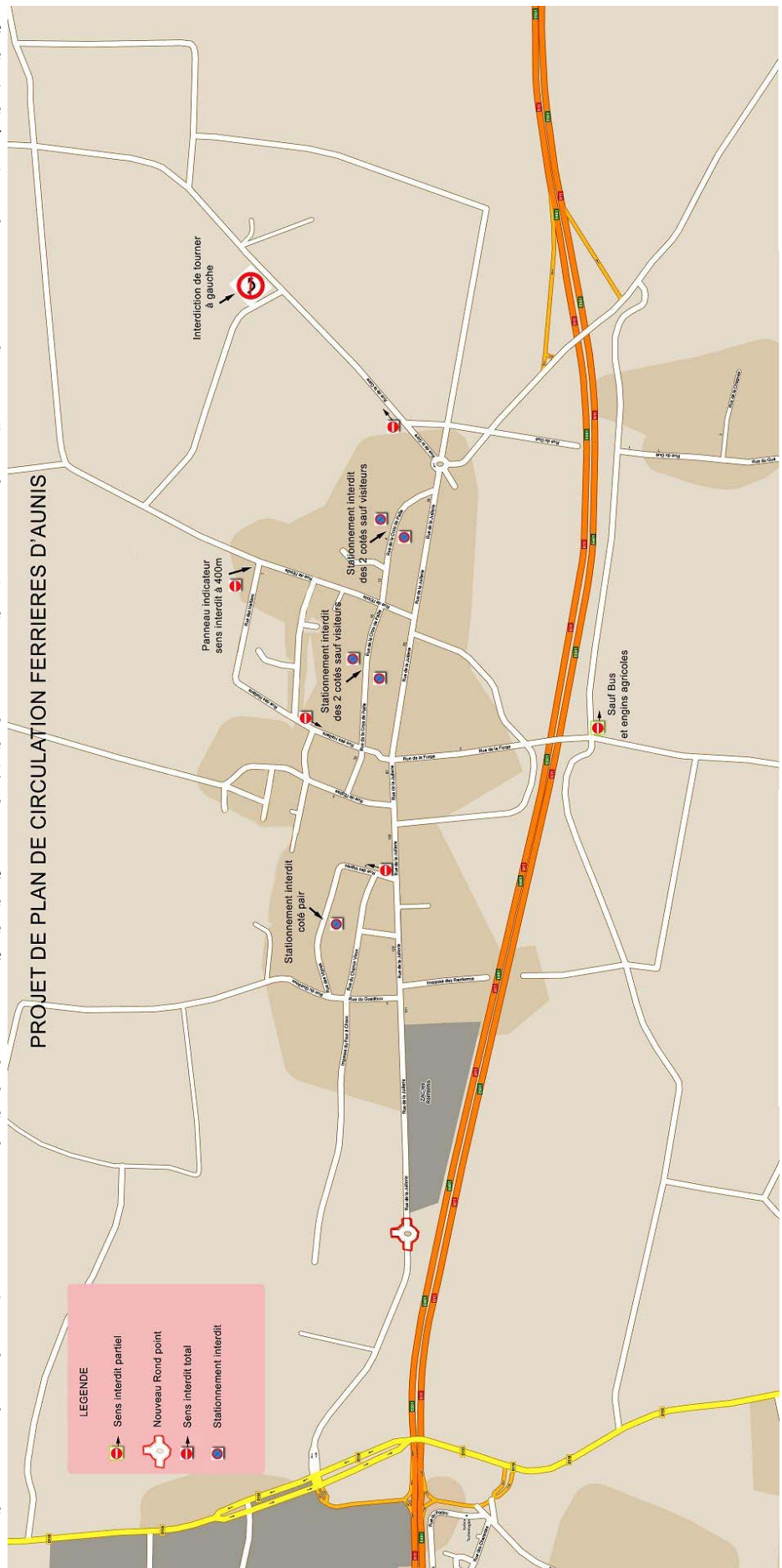
Rue de la Croix de Paille.-VU 1- et RD 206-De la rue des Haillans jusqu'à la rue de la Juillerie, le stationnement est interdit des deux cotés de la rue sauf pour les visiteurs.

Rue des vignes.-VU 4- Le sens de circulation SUD—NORD à partir de la rue de la Juillerie est interdit. Le stationnement est autorisé coté impair.

Le Chemin du treuil –VC 23- est interdit à la circulation sauf Bus et engins agricoles, dans le sens OUEST—EST, à partir de l'intersection du VC23 de Ferrières avec le VC19 de St Sauveur, jusqu'à la rue du Gué.

Rue des Haillans. –VU 2- le sens de circulation NORD-SUD à partir du lotissement(sortie ouest de la rue des chênes)est interdit. Un panneau de signalisation « Sens interdit à 400m» sera installé au croisement rue de l'étoile / rue des Haillans .-VC 13/RD 116-

Un Rond Point franchissable sera réalisé au niveau de la Zone commerciale à l'ouest du village, afin d'en faciliter l'accès.

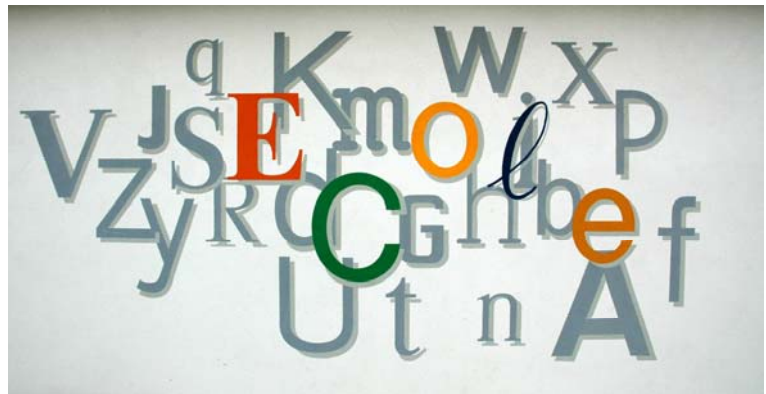


JEU. LA DECOUVERTE DU VILLAGE

Redécouvrez votre village en retrouvant les lieux où ont été prises les photographies ci-dessous.



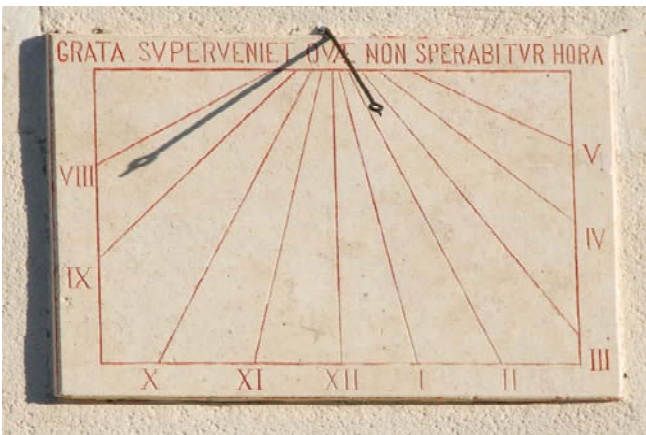
Lieu :



Lieu :



Lieu :



Lieu :



Lieu :



Lieu :

JEU. LA DECOUVERTE DU VILLAGE



Lieu :



Lieu :



Lieu :



Lieu :



Lieu :



Lieu :

La Machine à Remonter le Temps

Ferrières d'Aunis. Rue de la Juillerie. 1961-1962. Première vue aérienne ??



Le Conciliateur de Justice

Le conciliateur de justice favorise le règlement amiable de certains litiges civils :

- Problèmes de mitoyenneté, copropriété.
 - Litiges entre artisans, commerçants et particuliers.
- Difficultés en matière de location (dépôt de garantie, loyers, etc.)

Pour rencontrer le conciliateur, des permanences sont assurées :

- à la mairie de **La Rochelle** le 1er et le 3e mercredi de chaque mois de 9 h à 11 h 30, puis le 2e et le 4e Mercredi de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous uniquement.
- à la mairie de **Marans** le 1er et le 3e mercredi de 14 h à 16 h, sur rendez-vous uniquement.

Prendre contact avec M. Ceron au :

06 84 40 36 47

Une ligne de bus Courçon-La Rochelle

		Courçon	La Rochelle
HORAIRES VALABLES TOUTE L'ANNEE			
1 ZONE	COURÇON	Du lundi au samedi	
	Parking collège Jean Monnet	8:15	13:15
	ST JEAN DE LIVERSAY		
	Chinetterie	8:24	13:24
	ST SAUVEUR D'AUNIS		
	Place de l'Eglise	8:32	13:32
	NUAILLE D'AUNIS		
	Gendarmerie	8:40	13:40
	PUILBOREAU		
	Espace Commercial	8:58	13:58
1 ZONE	Allemagne (1)	8:59	13:59
	Clinique	9:00	14:00
	LA ROCHELLE		
	Place de Verdun	9:10	14:10
	Gare SNCF Parvis	9:20	14:20

Ou se renseigner ? du lundi au vendredi hors week-end et jours fériés:

N° Azur 0811 36 17 17

www.lesmouettes-transports.com

INFORMATIONS DU VILLAGE & VIE ASSOCIATIVE

Loisirs Ferrangeois

Les loisirs Ferrangeois vous adressent leurs meilleurs vœux 2011. Au cours de l'année 2010, les bénévoles de l'association ont œuvré pour animer le village et organiser des divertissements pour les petits et les grands.

Théâtre

Comme les années précédentes, la troupe théâtrale vous présentera le fruit de son travail les 9,10 et 16 Avril 2011

Nous serons heureux de vous compter parmi les spectateurs.

Peinture

Voilà déjà 2 ans que nous avons ouvert un atelier peinture sur la commune, animé par un professeur plein de talent, le nombre des élèves augmente régulièrement au fil du temps, ils sont très étonnés par leurs prouesses et ne regrettent pas un seul instant d'avoir franchi le pas. Si comme eux, vous avez envie de vous lancer, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Pour tous renseignements appelez le 05 46 01 84 43 Mme Righi, ou venir le lundi à partir de 17h30 jusqu'à 19h30 (hors vacances scolaires) à la salle associative de Ferrières.

Bibliothèque

Les heures d'ouvertures sont les suivantes : Le mardi après midi pendant les périodes scolaires de 14 h à 15 h (réservé à l'école) et de 15 h à 17 h pour tous les publics.

Tous les Samedis matin de 10 h 30 à 12 h.

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles supplémentaires, pour assurer des permanences et pouvoir mettre en place d'autres créneaux horaires pouvant répondre aux disponibilités de tous.

Très bonne année à tous.

les cigalous

Après l'animation faite bénévolement au cours du repas de nos anciens le 11 novembre, suivi du succès de nos deux soirées cabaret (270 spectateurs), la troupe des cigalous avec une petite chanson vous souhaite une bonne et heureuse année 2011.

Les amis de la forêt.

Nous terminons cette année par notre repas de Noël le 21 décembre.

Dès le samedi 8 janvier nous aurons notre concours de belote.

le mercredi 9 février nous organisons notre assemblée générale suivi d'un goûter.

La présence du plus grand nombre serait appréciée afin de mettre en place nos activités et recevoir vos suggestions. A cette occasion, nous invitons tous celles et ceux qui voudraient nous rejoindre, car nos effectifs restent stables et de nouveaux adhérents seraient les bienvenus.

Nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes et une heureuse année.

Ne déménagez pas... Réaménagez !
 Second-Oeuvre du Bâtiment
 "Neuf et Rénovation"
 Tous corps d'état
 Dépannages
Entreprise Patrice Liaigre
 13bis rue de l'église
 17170 Ferrières
Tél. : 05.46.27.22.84
patrice.liaigre@wanadoo.fr

PHYTOS - SEMENCES - ENGRAIS

AGRI- CONTACT

2, Impasse du four à chaux - 17170 FERRIÈRES

19, Rue de Provence - 79210 MAUZÉ

Tél. bureau. 05 49 26 76 70

Tél. mobile. 06 08 58 18 90 ou 06 81 55 02 58



Ets BESSON BERNARD

109 - 111 rue de la Juillerie
 17170 FERRIÈRES D'AUNIS

Tel: 05.46.01.98.77.

TRANSPORTS, LOCATION, MATÉRIAUX de CARRIÈRES

SABLE - GRAVE et GRAVIERS DÉCOR
 Disponible sur le dépôt en petites quantités

LIVRAISON à PARTIR de 1 m³



INFORMATIONS DU VILLAGE & VIE ASSOCIATIVE

L'A.C.C.A

L'Association Communale de Chasse Agrée vous fait part des manifestations prévues pour 2011.

- Le samedi 1er mai,
- et le samedi 24 septembre un repas « grillades sanglier ».

Pour ceux qui ne connaissent pas, c'est l'occasion de découvrir un produit inhabituel en toute convivialité.

Pour vos réservations : Jean 05.46.01.84.43, Gervais 06.85.89.17.65

- L'ACCA rappelle qu'elle organisera le 12 mars 2011 une journée « campagne propre » dont le but est de récupérer toutes les ordures et dépôts sauvages qui envahissent notre commune au fil du temps.

Les informations concernant l'organisation de cette opération seront distribuées dans toutes les boîtes aux lettres le moment venu.

N'hésitez pas à participer à cette action qui a pour but de préserver la qualité du milieu rural dans lequel nous vivons.

Les membres du bureau de l'ACCA vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous souhaitons une très bonne année 2010 à toutes et à tous.

Informatique

Depuis le 22 novembre vous pouvez accéder à des cours d'informatique du fait de la volonté de la municipalité et de l'espace mosaïque de Courçon qui, non seulement a remis en état le matériel mais assure les formations grâce à M. Sébastien EYMARD, animateur multimédia et au bénévolat de M. Michel Corrivaud. Nous les remercions tout particulièrement de cet investissement.

Après une réunion d'information le 18 Novembre, il a été convenu entre les différents partenaires et les personnes présentes que deux séances hebdomadaires seraient programmées, à savoir: le Lundi de 14 à 16h,

le Vendredi de 10 à 12h.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez contacter Sébastien Eymard au 05.43.00.84.51

Marche Nordique Ou Nordic Walking.

Vous avez de 7 à 77 ans et plus.....vous souhaitez avoir une activité saine, alliant fitness

en plein air et marche active.

La marche nordique s'adresse à vous.

Faites vous connaître en appelant le :

05 46 01 83 71 ou 06 11 32 49 25

Une réunion d'information se tiendra en début d'année 2011, et si nous sommes nombreux, l'activité pourra débuter aussitôt.

Simone SOTERAS

GARAGE
Particuliers et Professionnels

AUNIS
UTILITAIRES



www.aunisutilitaires.com
Votre Garagiste
"Véhicules légers et utilitaires"
près de chez vous

ATELIER REPARATION TOUTES MARQUES
VIDANGE - PNEUMATIQUES - FREINS
VENTE VEHICULES NEUF ET OCCASION
LOCATION 3,5T FOURGON ET BENNE

05 46 67 33 11

107 bis, rue de la Juillerie
17170 FERRIERES D'AUNIS

Ce bulletin a été rédigé et imprimé par la municipalité de Ferrières d'Aunis. Dépôt légal en mairie de Ferrières.

Tél. Mairie : **05.46.01.83.61**

Directeur de la publication. B. Besson
Rédacteurs : B. Besson, D. Calvar, R. Couillaud, L. Sarrazin et les membres des différentes associations.

Maquette et mise en page : L. Sarrazin.

Crédit photographique : R. Couillaud. L. Sarrazin

Ne pas jeter sur la voie publique.

INFORMATIONS GENERALES

La journée informatique du libre et du gratuit

Les espaces multimédias du canton vous proposent :

« la journée informatique du libre et du gratuit ».

Samedi 5 mars 2011, à 13h30

à Saint Jean de Liversay - Salle des fêtes - rue du Docteur Quoy

Qu'est ce que c'est ?

C'est un après midi de découverte sur les logiciels libres (et gratuits) utiles au quotidien.

L'objectif est de faire découvrir le côté accessible et gratuit des outils informatiques actuels.

La philosophie des logiciels libres est de réaliser collectivement un projet informatique pour répondre aux besoins et aux intérêts de chacun.

Le logiciel libre rentre aussi dans l'économie solidaire du fait de sa gratuité et de sa facilité d'accès.

Plusieurs pôles d'animation vous seront proposés, pour tous les niveaux, sur des thèmes suivants :

les utilitaires de la vie courante,

les outils bureautiques,

le multimédia,

la généalogie,

la découverte d'un système d'exploitation complètement gratuit,

les jeux en réseau et un simulateur de vol plus vrai que nature !

Contact et renseignement au 05 46 00 84 51 auprès de Sébastien Eymard.

Part' âge Villages



Avec les enfants, les parents, les seniors, l'aventure a commencé en octobre 2007. Au cœur de l'action : le plaisir, le jeu et le loisir éducatif.

Toutes les animations intergénérationnelles de Part'âges villages se déroulent dans 3 communes du canton de Courçon : St Jean de Liversay, Nuaille d'Aunis, Le Gué d'Alléré et s'organisent grâce à la volonté d'un groupe de 19 habitants et bénévoles d'associations (bibliothèque, club des aînées Ruraux, comités des fêtes.....) avec le soutien de l'Espace Mosaïque.

Quelques témoignages de bénévoles et de participants,

Pascal de La Ronde : « Bénévole depuis septembre 2010, je partage mes passions d'aquariophilie et du Marais Poitevin. Je trouve ces activités extraordinaires car tout le monde participe et l'ambiance est géniale. »

Andrée du Gué d'Alléré : « J'y trouve une ambiance chaleureuse, la diversité des activités agréable. Ça me permet de rencontrer du monde et de faire connaissance. »

Jacqueline de St Georges du Bois : « Cela permet de faire connaissance de nouvelles personnes de partager des nouvelles idées. »

Ces animations sont totalement gratuites et sont ouvertes à tous, elles ont lieu 1 fois par mois.

Toutes les activités proposées font appel aux compétences, aux talents et aux passions des habitants et des bénévoles comme Luna, Andrée, Michelle et bien d'autres.... Ex : peinture, sculpture, atelier cuisine, travaux manuels (peinture sur soie, peinture sur verre, tricot, fabrications d'aquariums), jardinage calligraphie, jeux, découverte du marais poitevin danse africaine Chacun transmet à l'autre son savoir, sa passion et ses expériences.

Nous serions très heureux de rallier d'autres communes dans notre action.

Pour tous renseignements,

Espace Mosaïque, 27 rue de Benon-BP 12 17 170 Courçon

Tél. accueil : 05 46 01 94 39, E-mail :

cs.courcon@wanadoo.fr

Tél : agent de développement-référent familles :

05 46 35 68 62

Vivier Repas à Domicile

Un traiteur à votre service

113 rue de la joellerie

17170 FERRIÈRES



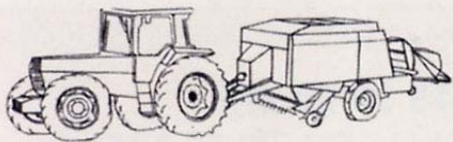
vrdivivier@yahoo.fr

Tel / Fax : **05 46 67 38 04**

Entreprise de
Travaux Agricoles

J.P. ROUSSEAU

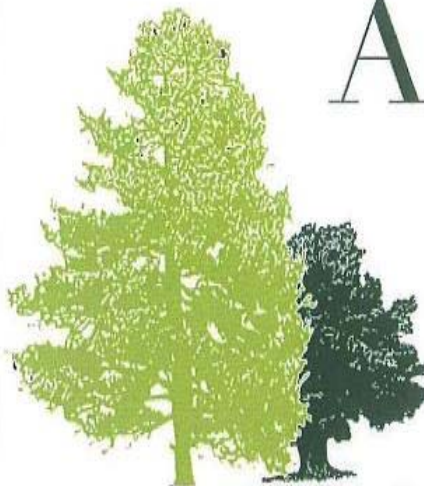
COMMERCE DE PAILLE



17170 FERRIÈRES D'AUNIS

Tél. 05 46 01 87 58

Port. 06 03 46 04 48



ACTION
Jardin

PAYSAGISTE

Création, entretien, Clôture et
portail terrassement tous travaux
de mini-pelle

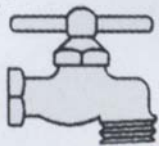
06 85 48 25 82

2 square du 19 mars 1962 17170 FERRIERES

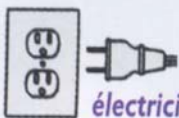
claude.hachet@club-internet.fr

Tel/fax: 05-46-00-99-80

Renseignement et Devis gratuit



plomberie
zinguerie



électricité

Bruno GUÉRIN

Chauffages énergies renouvelables

Installation solaire

SERVICE APRÈS-VENTE

17170 Ferrières

Tél/Fax 05 46 01 91 54

Port : 06 68 21 64 91

AUNIS TRANSAGRI

**TRANSPORT ET TRAVAUX AGRICOLES
LOCATION DE MATERIEL**

1, ROUTE DE BENON 17170 FERRIERES. 06.14.36.07.47 OU 06.03.46.04.48
WWW.AUNISTRANSAGRI.FR

A.B.S SARL JOURDAIN

Multi-services Bâtiment

Débarras-Transports

9 impasse du four à chaux

17170 Ferrieres

06.82.65.77.37

absjourdain@wanadoo.fr

**«BENJAMIN
À VOTRE SERVICE»**

Tondre votre pelouse
Couper votre bois
Laver votre voiture
(intérieur extérieur)
Faire vos courses
Vous emmener à un RDV
travaux divers sur demande

benj_du_17@hotmail.fr
AUTO-ENTREPRENEUR
À FERRIÈRES
SIRET : 52300203800017

Benjamin TARDÉ
06.72.94.08.60

Vite! ... Appelez-moi!



VŒUX du MAIRE

Vendredi 7 Janvier 2011 à 19h, salle des fêtes